

EN VENDÉE
TOUS LES
EMBALLAGES
SE TRIENT

YES ! COOL ! SUPER !



EMBALLAGES



Tous les emballages

A déposer dans
votre bac jaune
ou dans le conteneur
d'emballages



VERRE



Bouteilles,
pots et bocaux

A déposer
dans le conteneur
à verre



PAPIERS



Tous les papiers

A déposer
dans le conteneur
à papier



Emballages à déposer vides et en
vrac dans le bac ou le conteneur
d'emballages.

Attention à ne pas les imbriquer.

Tout dépôt au pied des conteneurs est
interdit.

N'hésitez pas à nous contacter si
besoin.

Un doute,
une question ?

02 51 50 75 35
www.sycodem.fr

Sycodem
Sud-Vendée
collectivités en alliance

Trivalis

CITEO

Sur le Sycodem Sud Vendée, les BIODÉCHETS aussi sont valorisés !

demander votre composteur sur www.sycodem.fr
(rubrique Contacts)

BIODÉCHETS COMPOSTABLES

Biodéchets d'origine végétale,
restes alimentaires, essuie-tout,
sachets de thé, filtres à café,
cendre froide, copeaux de bois...



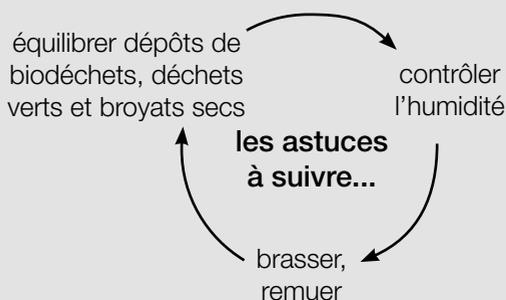
A déposer
dans le
composteur
du jardin



> Je réduis le volume de
ma poubelle d'ordures
ménagères

> Je crée un amendement
organique naturel pour
mes plantations et mon
potager

Même sans utiliser le compost, les biodéchets
se décomposent et se réduisent naturellement,
le composteur a alors le rôle de digesteur.



INTERDITS

litières d'animaux, excréments, couches, sacs
plastiques, emballages...

DÉCONSEILLÉS

restes de viande et de poissons, gros os,
coquillages entiers

Un doute,
une question ? 02 51 50 75 35
www.sycodem.fr

 **Sycodem**
Sud-Vendée
association - initiative non lucrative

Plus d'infos ? Guide du compostage :
www.sycodem.fr